COMITÉ DIRECTEUR

SYNTHÈSE – RÉUNION N°2022-03

5 juillet 2022, 19 heures
Vidéoconférence

ORDRE DU JOUR

1/ POINT SUR LES POSTES À POURVOIR

René Meyer nous rappelle que la FFA a présenté le projet d'avoir 24 postes d'agents de développement sur toute la France.

À ce jour, d'après les dernières nouvelles, la LANA ne bénéficierait que d'un poste. René Meyer a demandé que la LANA bénéficie de 2 postes car elle est la 3ème Ligue en nombre de licenciés et la plus vaste.

Les Comité Départementaux demandent que ces personnes n'effectuent pas d'entrainements en structure afin d'être disponibles et près des clubs.

Fabien Lambolez, qui a pris de nouvelles fonctions à la DTN et a été remplacé par Ludovic Martin dans ses fonctions de Head Coach, continue d'entrainer à Poitiers des athlètes de haut niveau et, demande à être remplacé pendant ses absences par un entraineur spécialiste sprint et haies haut niveau.

Pour répondre à cette demande, il est proposé que l'un des 3 postes d'agent de développement soit réservé au pôle sportif de Poitiers, tout en assurant à temps partiel des fonctions de développement pour les départements 19, 23, 86 et 87.

Jean-Pierre Rouquier a fait une simulation financière sur 3 ans. L'étude financière jointe en annexe ne concerne que la part salariale. Il montre comment ces postes seront financés pour partie par les aides, et pour partie par la réduction des frais de personnel entraînée par les départs de Jérémy Bâty et Véronique Ferrier et l'économie des frais immobiliers des bureaux de Poitiers :

- Un poste d'agent administratif à Talence.
- Un 1er poste d'agent de développement serait financé dans le cadre des 24 postes proposés par la FFA, conjointement avec la demande faite par JPR auprès de l'ANS.
- Il y aura des frais de déplacements importants à prendre en compte pour les agents de développement auxquels il faudra rajouter les frais annexes que sont : la fourniture d'un véhicule, d'un ordinateur et d'un téléphone et des frais induits de l'utilisation de ceux-ci. Ce qui impactera considérablement le budget et les ressources nécessaires à la réalisation de ce projet d'embauche.
- Le 2ème poste d'agent de développement.
- Le 3ème poste de technicien sportif. Le 3ème poste est subordonné à l'obtention d'un financement FFA et ANS comme celui sollicité pour le 1er poste.

Jean Pierre Rouquier précise qu'en 2026, le salaire du 1er agent de développement ne serait plus financé par la FFA mais qu'il est espéré qu'en ayant travaillé sur le développement de la LANA, une augmentation du nombre de licences comblerait cette perte.

René Meyer demande à Thibault Menanteau d'étudier ces hypothèses.

Alain Devaux explique que si sur Poitiers il n'y a pas d'agent de développement mais un technicien sportif, les 4 départements ne devraient pas payer les 6 € d'augmentation de la licence puisque ces départements n'auront pas de développement.

Il signale et regrette de n'avoir jamais été contacté par le Comité de pilotage et jamais échangé avec les autres Présidents des Comités.

Alain Gouguet précise que la part de la licence de 6 € est la part fédérale et que nous ne pouvons rien faire.

Natalie Thoumas-Gui dit que les 6 € sont pour des agents de développement et que là, la LANA va prendre une personne pour entrainer, et que nous aurons 1 peut-être 2 agents alors que nous étions partis sur 3 personnes.

René Meyer rappelle que dans l'augmentation de 6 euros, la FFA a dès le départ précisé que seuls 3 sont destinés au financement de 24 postes de développement, les 3 autres sont pour le plan de modernisation de la Fédération, notamment des programmes informatiques. Par contre, il serait normal que la LANA bénéficie au moins de 2 postes sur les 24.

Alain Gouguet ajoute que les représentants de clubs n'auraient jamais dû voter ces 6 €. Étant une Ligue avec de nombreux licenciés, nous allons cotiser pour financer les agents de développement des autres Ligues plus petites.

Jean-Pierre Rouquier nous précise par ailleurs qu'il n'y a aucune garantie que l'ANS finance le 2ème poste.

Alain Gouguet note que 30 000 licences x par 6 € : cela fait 180 000 € et 66 360 € récupérés par la FFA.

Yves Orlianges demande comment se fera la répartition des tâches : pour la communication ? pour l'OFA ?

René Meyer précise que les missions de l'agent administratif seront centrées sur 3 domaines : la formation, la communication et le secrétariat sportif.

Un rendez-vous est prévu lundi prochain avec Ludovic Martin, Marilyn Georgel, Françoise Jeante, Joël Jollit et le Président pour préciser les missions concernant la formation que devra reprendre cet agent.

René Meyer doit rencontrer Patrick Ranvier pour un premier échange sur les structures sportives.

Alain Devaux demande quelles tâches effectuaient Véronique Ferrier, Françoise Jeante lui répond qu'elles ont été répertoriées.

Benoist Guillet ajoute que le CD était d'accord pour les 3 postes de développement et que la LANA va donner de l'argent à la FFA.

René Meyer répond que d'autres Ligues sont également dans la même situation.

Il demande l'avis du CD et après débat, tout le monde s'accorde à dire que le poste de technicien sportif de Poitiers doit être financé par la FFA, puisqu'il s'agit d'entrainer des athlètes de haut niveau.

René Meyer propose que les agents de développement soient gérés par un Comité de pilotage composé par les présidents des Comités Départementaux de leur territoire. Ce comité de pilotage définira avec son agent de développement les priorités du territoire et lui donnera son programme de travail.

Natalie Thoumas-Gui revient sur le fait que la demande de Fabien Lambolez d'un remplaçant n'a rien à voir avec l'embauche d'agents de développement.

Michaël Bournazeix s'inquiète qu'à la rentrée la LANA n'ait ni secrétariat sportif ni agent de communication.

Yves Orlianges considère qu'au-delà des calculs comptables il faut assumer le risque financier au vu des besoins, et qu'on ne doit pas s'interdire de demander aux Comités et clubs qui auront des besoins supplémentaires des mises à disposition facturées.

René Meyer propose le découpage suivant de 3 territoires :

- 86.79.16.17
- 87.19.23.24
- 47.33.40.64

Nicole Duclos demande si nous ne pouvons pas embaucher les agents maintenant et ensuite les répartir sur les territoires selon les besoins.

René Meyer précise que, pour assurer leurs missions, les agents de développement auront besoin d'une voiture de fonction, d'un téléphone et d'un ordinateur.

Un participant avance que si la LANA ne bénéficie de l'aide de la FFA que pour un seul poste, elle peut donner les tâches qu'elle souhaitera.

Frédéric Taillard pense que, si les agents vont dans les clubs, il faut qu'ils aient 3 profils identiques.

Nous attendons le modèle de fiche de poste que la FFA doit nous envoyer après les échanges de Caen. Une formation de base commune à tous les agents de développement sera faite par la FFA.

Yves Orlianges pense que les 3 agents n'auront pas les mêmes tâches suivant les départements.

Nicole Duclos préconise de se mettre tous autour d'une table pour dans l'urgence définir ce dont on a besoin.

Didier Rousset demande si la fiche de poste que nous avions tous reçue ne convient plus.

Natalie Thoumas-Gui demande qui va faire le recrutement.

René Meyer propose qu'il y ait 3 ou 4 personnes pour recevoir les candidats et que les présidents de Comités Départementaux valident. Se proposent : Alain Gouguet, Romain David et Nicole Duclos.

Michaël Bournazeix pense que s'il n'y a pas de « sportif » dans la fiche de poste, il ne voit pas l'intérêt d'être dans le groupe.

Frédéric Taillard propose Estelle Cartry, qui connait bien le terrain et la formation. Estelle Cartry va réfléchir car elle a d'autres projets.

René Meyer demande à ce groupe de travailler ensemble sur le recrutement après avoir reçu la fiche de poste de la FFA.

Joël Jollit dit que la FFA préconise un salaire de groupe 4 (soit 1600 € nets). Il ajoute que les formations FFA vont avoir lieu fin octobre-début novembre et qu'il est urgent de recruter.

Pascal Brosseau propose de mettre « salaire entre le groupe 4 et 5 » sans mettre de chiffres à côté.

Benoist Guillet précise qu'un professeur de sport STAPS perçoit entre 1800 et 2000 €.

Frédéric Taillard dit que pour la formation OFA, le formateur perçoit 22 € nets par heure et que pour 10 jours de formation le montant est de 1500 €. Il préconise que l'agent organise une sortie qui rapporte de l'argent, par exemple, une sortie Marche Nordique à Bugeat.

2/ COMMUNICATION

Nicole Duclos explique que depuis le départ de Jérémy Bâty, la continuité est assurée par Bastien Lacoste du Comité 16 et la société GEMAP.

Nous ne pouvons pas continuer comme ça, car Jérémy Bâty faisait beaucoup de choses.

En ce qui concerne les partenaires, nous avons ceux existants mais ne sommes pas allés en démarcher d'autres.

Nicole Duclos a eu une visio avec Claude Delage, Président de l'US Talence, qui lui a expliqué qu'il y avait une possibilité d'avoir des alternants à la rentrée de septembre. Ces alternants sont spécialisés sur la communication digitale et le marketing. Ils ont le niveau BAC. Ils seront suivis par un institut de formation pendant 1 an. Le coût pour la LANA serait de 40 € mensuels (coût intéressant). Les missions très précises restent à être définies mais se concentreraient sur la communication et la recherche de sponsor.

Joël Jollit intervient en disant que Timothey Guillon, auto-entrepreneur, a fait ses preuves.

Thibault Menanteau dit que la LANA a un budget de 1 M à l'année et que nous allons demander à ces jeunes gens de nous rechercher des sponsors alors qu'il faudrait des gens compétents qui iraient négocier avec un élu.

Il nous présente un PowerPoint (en pièce jointe) et nous demande de prendre une décision rapidement pour aller chercher de l'argent car la LANA est un grand territoire et doit avoir sa place en visibilité.

Benoist Guillet dit que pour le salaire de ces personnes il faudrait un seuil déclencheur, exemple 1000 € par mois et plus s'il fait plus.

Pascal Brosseau dit qu'il faut faire attention sur les sponsors qui donnent déjà aux clubs.

Didier Rousset demande si ces personnes mettraient le site à jour, s'occuperaient des sponsors et des réseaux sociaux.

Thibault Menanteau dit, non, ce serait un prestataire extérieur, qu'il faudrait que tout le monde travaille ensemble.

Alain Rinjonneau demande si on pourrait faire un évènement Ligue. Par exemple pour la ½ finale des 5 km de Tulle, la LANA va dépenser de l'argent. La LANA va payer les puces, les tee-shirts pour la commission régionale.

Si on a quelque chose à vendre, il faut aller chercher un partenaire. Il ajoute que pour récupérer des licenciés, la FFA a lancé le 5 km virtuel et lors de la ½ finale les athlètes devront être licenciés.

Olivier Mauffrey demande à ce que la Ligue définisse une éthique afin que les athlètes de haut niveau ne demandent pas une partie du sponsor.

Nicole Duclos dit que Timothey ne recherche pas de sponsor et que son salaire est de 900 € mensuels. L'agent administratif qui sera embauché pourrait gérer le site et Facebook. Timothey Guillon fait des vidéos des compétitions, nous pourrions l'engager simplement pour quelques heures.

René Meyer dit que c'est un investissement sur l'avenir. De ce fait nous pouvons puiser dans nos réserves et dans 1 an, on en tire un bilan.

Il pose la question au CD, est-ce que cette personne exclut le stagiaire ?

Alain Gouguet se demande comment ces personnes pourront travailler ensemble.

Yves Orlianges pense que les alternants ne seront pas sur les mêmes missions, qu'il faudrait interroger les personnes.

Nicole Duclos demande de faire une visio sur le sujet pour approfondir les réflexions.

Il est voté que la LANA prendrait 1 seul alternant qui travaillerait avec Paul Nieto, mais que cela n'empêche pas la visio pour voir l'avancée des tâches.

Benoist Guillet demande de faire le test financier sur les 5 km de Tulle.

Un groupe de travail est constitué pour ce sujet avec Benoist Guillet, Didier Rousset, Thibault Menanteau et Alain Gouguet sur la technique et vont avancer ensemble.

3/ DIVERS

3-1 INFORMATION

Yves Orlianges regrette qu'à l'issue du Conseil Territorial d'avril où avait été évoqué le dossier des emplois Lligue, les Présidents de Comités n'aient pas été associés à la visio FFA avec Emmanuelle Jaeger, réservée aux seuls délégués de clubs, qui a permis d'éclaircir certains éléments du dossier. Il a découvert que tout était rentré dans l'ordre en lisant le PV du Bureau Exécutif.

Il dit que les comptes rendus sont communiqués tardivement.

Françoise Jeante répond que les comptes rendus sont faits dans les 48 heures mais que pour la diffusion les membres ne répondaient pas rapidement pour approuver, corriger ou rajouter.

Pour remédier à ces retards, René Meyer propose que nous adoptions, comme cela existe dans l'administration, la règle qui prévoit que celui qui ne répond pas est réputé consentant. Cette règle sera ajoutée dans les directives de fonctionnement des commissions.

3-2 LIVRETS

Jean-Pierre Rouquier dit que certains Comités n'ont pas donné le nombre de livrets qu'ils souhaitent commander.

3-3 MÉDAILLES FÉDÉRALES

Joël Jollit demande à ce que les Comités donnent leur liste de personnes pour les médailles fédérales.

4/ COMPOSITION DE LA CRES

Sont proposés :

- Didier Serru, zone ex-Limousin + Dordogne, Président de la commission ;
- Éric Raul, zone nord ;
- Philippe Lafourcade, zone sud.

Ces personnes sont validées à l'unanimité.

5/ CALENDRIER

Prochain comité directeur en présentiel 1er octobre 2022.